



VILLE DE SOLLIÈS-PONT

## **BUDGET PRIMITIF 2017**

### **RAPPORT DE PRESENTATION**

Le budget primitif 2017 est présenté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent. Ainsi dès le stade du budget primitif, nous disposons d'une vision globale des crédits totaux ouverts pour l'année 2017.

Par ailleurs, le vote des crédits en section d'investissement portera exclusivement sur les propositions nouvelles au titre de l'année 2017. Néanmoins l'équilibre de cette section doit tenir compte des restes à réaliser, dépenses engagées non mandatées en 2016, qu'il convient de reporter et d'intégrer en 2017.

Les résultats seront définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif.

Le rapport d'orientation budgétaire du 9 mars dernier a permis de prendre la mesure des contraintes dans lesquelles le budget primitif devait être élaboré.

En effet, dans un contexte de contraction des recettes de fonctionnement et d'augmentation des charges de personnel due aux nombreuses réformes décidées par l'État, ce budget traduit les efforts d'économies jugés nécessaires par la municipalité afin de maintenir l'équilibre financier.

Ce budget induit une diminution importante des dépenses de fonctionnement pour garantir un niveau d'investissement compatible avec les besoins d'équipements de la commune tout en maintenant l'endettement à un niveau raisonnable.

L'objectif de la commune est avant tout de maintenir la qualité des services publics et les services à la population, sans augmentation des tarifs et de la fiscalité locale.

# BUDGET PRINCIPAL

## 1. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

### FONCTIONNEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits de fonctionnement votés au titre du budget 2017	14 765 849,00	13 562 380,87
+		+	+
Reports	002 Résultat de fonctionnement 2016	0,00	1 203 468,13
=		=	=
Total section de fonctionnement		14 765 849,00	14 765 849,00

### INVESTISSEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits d'investissement votés au titre du budget 2017 (y compris le compte 1068)	3 728 820,72	3 777 886,25
+		+	+
Reports	Restes à réaliser 2016	623 706,33	1 456 845,75
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement 2016	882 204,95	0,00
=		=	=
Total section d'investissement		5 234 732,00	5 234 732,00

### TOTAL

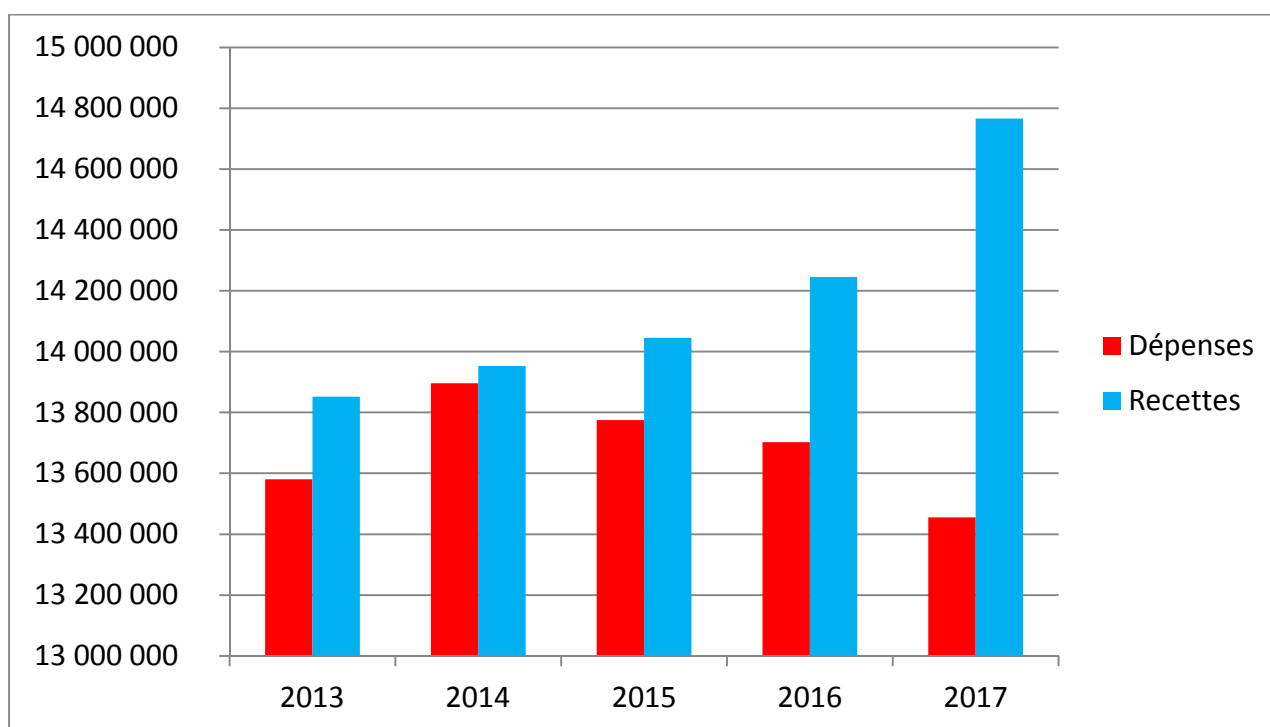
Total du budget		20 000 581,00	20 000 581,00
-----------------	--	---------------	---------------

## 2. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élèvent à 14.765.849€.

Cette somme permet de financer :

- Des dépenses de fonctionnement pour 13.455.075€.
- Un virement vers la section d'investissement d'un montant de 1.310.774€ ;



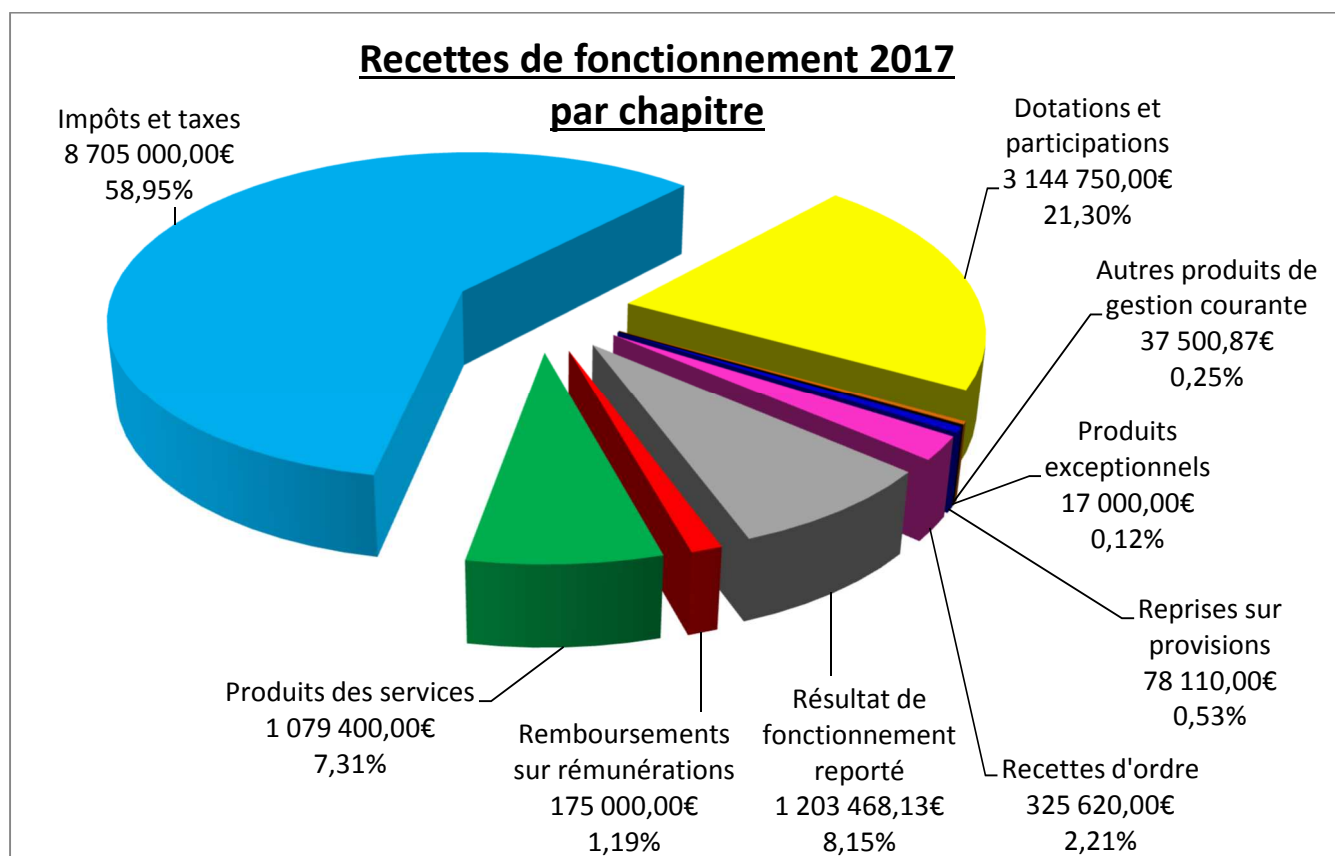
2014 : BP voté sans reprise des résultats N-1.

L'écart notable entre les recettes et les dépenses de fonctionnement au BP 2017 est la conséquence d'un excédent en 2016 à reporter sur 2017 plus important que les années précédentes (1.203.468,13€ en 2016 contre 492.258,58€ en 2015).

Cet excédent permet à la commune de maintenir l'investissement à un niveau équivalent à celui présenté au BP 2016.

## a. Recettes de fonctionnement

	BP 2016	BP 2017	Evolution en %
013 Remboursements sur rémunérations	185 000,00 €	175 000,00 €	-5,41%
70 Produits des services	1 012 400,00 €	1 079 400,00 €	6,62%
73 Impôts et taxes	8 727 000,00 €	8 705 000,00 €	-0,25%
74 Dotations et participations	3 444 315,00 €	3 144 750,00 €	-8,70%
75 Autres produits de gestion courante	45 600,42 €	37 500,87 €	-17,76%
77 Produits exceptionnels	7 300,00 €	17 000,00 €	132,88%
78 Reprises sur provisions	0,00 €	78 110,00 €	-
<b>Total recettes réelles</b>	<b>13 421 615,42 €</b>	<b>13 236 760,87 €</b>	<b>-1,38%</b>
042 Recettes d'ordre	331 900,00 €	325 620,00 €	-1,89%
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>492 258,58 €</b>	<b>1 203 468,13 €</b>	<b>144,48%</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>14 245 774,00 €</b>	<b>14 765 849,00 €</b>	<b>3,65%</b>



### ➤ Chapitre 013 - Atténuations de produits :

Elles correspondent à une estimation des remboursements du personnel en arrêt maladie longue durée ainsi qu'à la participation de l'État pour certains contrats aidés. Ce chapitre est en diminution en raison du désengagement progressif de l'État.

➤ **Chapitre 70 - Produits des services du domaine et des ventes diverses :**

Les ventes de produits et autres redevances du domaine présentent une augmentation de plus de 6% par rapport au BP 2016 en conséquence de l'augmentation des tarifs au cours de l'année 2016. Ces tarifs seront maintenus en 2017.

Ce chapitre comprend principalement les produits des services petite enfance, jeunesse, NAPS et de la restauration scolaire (905.000€).

➤ **Chapitre 73 - Impôts et taxes :**

Ils sont constitués à 76% par les produits des contributions directes locales. La loi de finances 2017 fixe une revalorisation forfaitaire des bases de seulement 0,4%. Les prévisions de recettes fiscales associés aux trois « taxes ménages » reprennent cette évolution ainsi que l'impact de la diminution de la population. Le produit de fiscalité directe locale devrait être relativement stable par rapport au réalisé 2016 : 6.580.000€ au BP 2017 contre 6.564.000€ notifiés en 2016. Les taux restent identiques aux années précédentes.

L'attribution de compensation versée par la communauté de communes de la vallée du Gapeau sera en nette diminution (-89.000€ par rapport au BP 2016) en raison du transfert de la compétence « aire d'accueil des gens du voyage » (notre participation à l'aire d'accueil des gens du voyage était auparavant inscrite en dépenses de fonctionnement et d'investissement. Elle est désormais déduite de notre attribution de compensation).

Les taxes additionnelles sur les droits de mutation sont estimées à 400.000€ en 2017.

La taxe sur l'électricité ainsi que la taxe locale sur la publicité extérieure devraient être relativement stables par rapport à 2016 (270.000€ et 112.000€ au BP 2017).

➤ **Chapitre 74 -Dotations et participations :**

Ce chapitre est composé pour 64% par la dotations globale de fonctionnement. La part forfaitaire de la DGF est estimée à 1.161.000€ soit une diminution de 192.000€ par rapport au réalisé 2016 (-172.000€ au titre de la contribution au redressement économique et -20.000€ en raison d'une baisse de la population). La dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation nationale de péréquation (DNP) sont estimées aux mêmes montants que ceux inscrits au BP 2016 (530.000€ et 330.000€).

Les compensations versées par l'État au titre des exonérations de fiscalité vont être profondément impactées (329.000€ au BP 2017). La loi de finances 2017 fixe :

- Une diminution de 68,9% de la dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle, soit -14.600€ par rapport au réalisé 2016 (cette dotation étant amenée à disparaître dans les années à venir) ;
- Une augmentation de 25,5% des compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières, soit +65.700€ par rapport au réalisé 2016.

La commune perçoit également deux dotations de la caisse des allocations familiales. Elles concernent le multi-accueil et le service jeunesse et représentent 634.000€ en 2017.

➤ **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante :**

Il s'agit essentiellement des loyers perçus (locaux de la Trésorerie, ancien local des titres sécurisés etc.), des indemnités reçues dans le cadre de jugements et de la participation aux frais de fonctionnement (eau, électricité, chauffage) désormais demandée dans le cadre de la mise à disposition des salles et des bâtiments municipaux.

Ce chapitre présente une nette diminution en 2017. Ceci est la répercussion de la non prise en compte des sponsors au BP 2017 (14.600€ au BP 2016).

➤ **Chapitre 77 – Produits exceptionnels :**

Il s'agit du remboursement de divers sinistres par les assurances.

➤ **Chapitre 78 – Reprise sur provision :**

Une provision de 78.110€ a été constituée à titre de précaution par la commune en 2016 suite à la nouvelle contribution de 665.000€ votée par le SDIS (augmentation d'environ 235.000€). Suite aux requêtes déposées par la commune, le tribunal administratif de Toulon a prononcé l'annulation de ce nouveau mode de calcul. Cette provision est donc reprise au budget 2017.

➤ **Chapitre 042 - Recettes d'ordre :**

Elles sont essentiellement constituées des travaux en régie. Il s'agit des travaux effectués par le personnel communal correspondant à des dépenses d'immobilisations (travaux neufs).

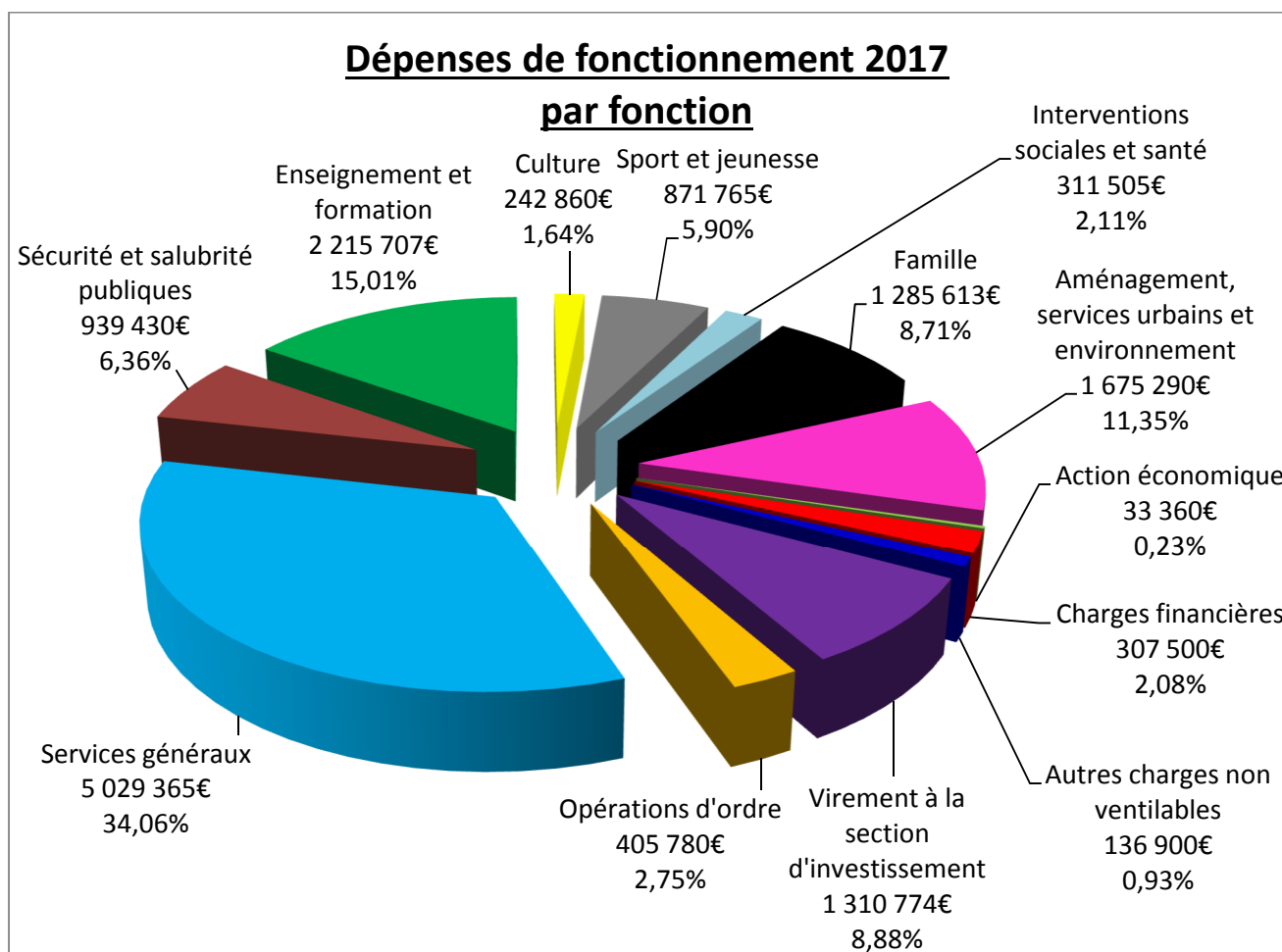
Les opérations d'ordre ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement (des transferts de crédits peuvent s'effectuer d'une section à l'autre ou entre dépenses et recettes d'une même section, permettant notamment de retracer des mouvements qui ont un impact sur l'actif de la ville sans avoir de conséquences sur la trésorerie).

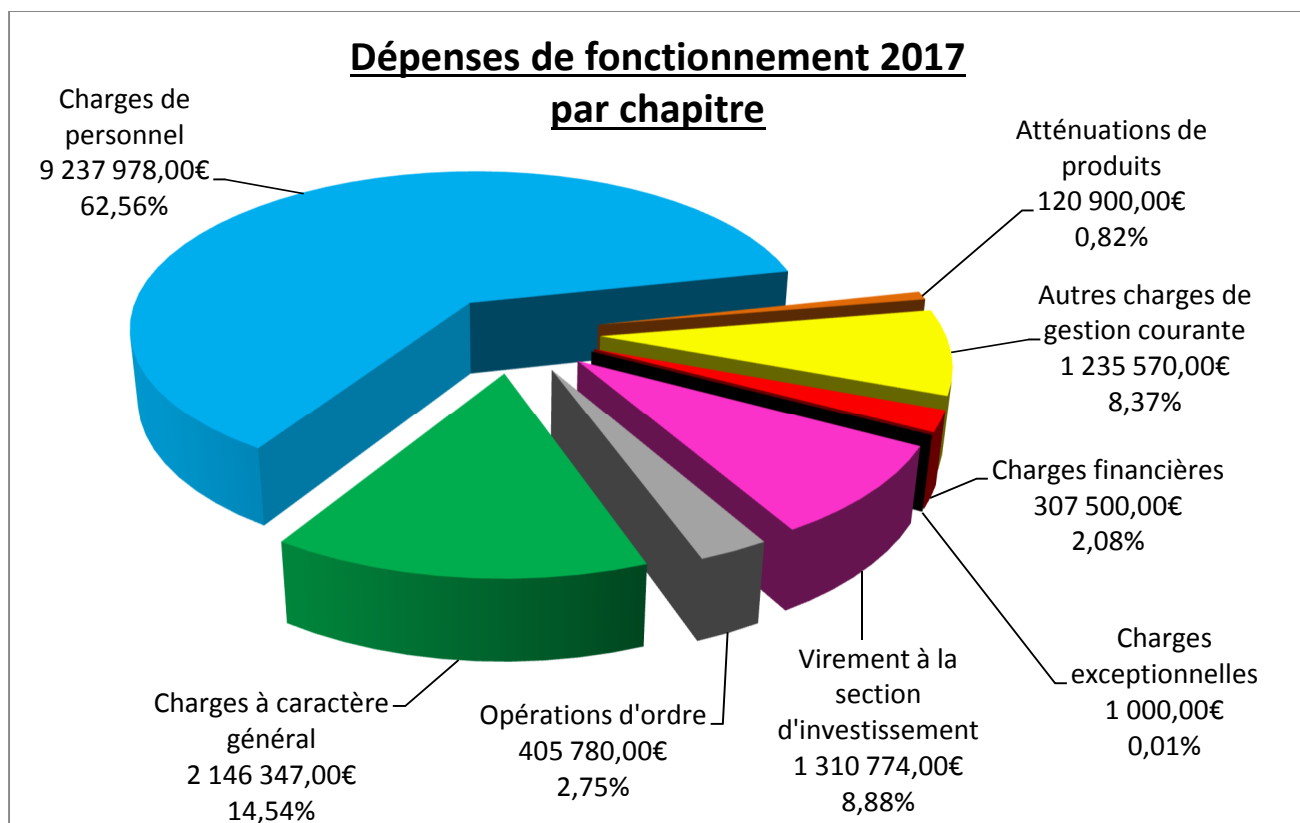
➤ **Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté :**

Il s'agit du résultat cumulé de l'exercice 2016, reporté sur l'exercice 2017. Celui-ci nous permet de réaliser un important virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

## b. Dépenses de fonctionnement

	BP 2016	BP 2017	Evolution en %
011 Charges à caractère général	2 436 932,00 €	2 146 347,00 €	-11,92%
012 Charges de personnel	9 097 300,00 €	9 237 978,00 €	1,55%
014 Atténuations de produits	37 000,00 €	120 900,00 €	226,76%
65 Autres charges de gestion courante	1 299 300,00 €	1 235 570,00 €	-4,90%
66 Charges financières	333 800,00 €	307 500,00 €	-7,88%
67 Charges exceptionnelles	18 980,00 €	1 000,00 €	-94,73%
022 Dépenses imprévues	74 000,00 €	0,00 €	-
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>13 297 312,00 €</b>	<b>13 049 295,00 €</b>	<b>-1,87%</b>
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>543 562,00 €</b>	<b>1 310 774,00 €</b>	<b>141,15%</b>
042 Opérations d'ordre	404 900,00 €	405 780,00 €	0,22%
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>14 245 774,00 €</b>	<b>14 765 849,00 €</b>	<b>3,65%</b>





#### Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Ce chapitre comprend notamment les charges afférentes aux fluides, aux fournitures, aux divers contrats de maintenance et aux frais de télécommunication. Il présente une diminution de près de 12% par rapport au BP 2016.

#### Des économies drastiques seront réalisées sur l'exercice 2017 :

- Diminution des charges compressibles de 50% par rapport au BP 2016 (achats, fournitures) ;
- Renégociation de plusieurs contrats (entretien ménager des bâtiments, photocopieurs, assurances, électricité, gaz) ;
- Mise en place d'économies sur les fluides (réduction du chauffage, modulation de l'éclairage public, finalisation de l'installation de programmateurs électriques, finalisation des travaux pour la mise en place du pompage de l'étang pour l'arrosage) ;
- Fin de la mission de l'animateur de l'ADRIM (OPAH).

#### Chapitre 012 – Charges de personnel :

La commune de Solliès-Pont s'est engagée dans une démarche de resserrement des dépenses de personnel notamment par :

- Le non remplacement de certains agents quittant la collectivité : quatre départs à la retraite en 2016 (deux non remplacés + deux remplacés dont un en interne) et trois départs à la retraite en 2017 (tous remplacés en interne). L'économie est estimée à 255.000€.
- La réorganisation de la police municipale : recrutement de trois ASVP en contrat aidé à temps partiel (le coût ne dépassera pas le montant du salaire du quatrième agent non recruté en



2016 soit 25.000 euros. Les recettes de l'État devraient alléger la dépense d'environ 60%), recrutement d'une secrétaire en interne pour l'accueil et toutes les tâches administratives qui sont actuellement assumées par le chef de poste et son adjoint. Dorénavant, le service restera ouvert à la population.

- La forte réduction des heures supplémentaires : 85.500€ estimés en 2017 (93.300€ en 2016 et 147.400€ en 2015). Sans les élections, les heures supplémentaires auraient représenté 72.500€, soit une diminution de 22% par rapport à 2016.

Magré ces nombreux efforts, le montant des dépenses de personnel estimé pour 2017 augmente de 1,55%. En effet, les réformes de l'État viennent charger la masse salariale :

- La poursuite de la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations (PPCR) : + 205.000€ ;
- L'augmentation du point d'indice de 0,6% en février 2017 : +23.000€ ;
- La réforme du régime indemnitaire (RIFSEEP) : +60.000€ ;
- L'augmentation des cotisations patronales : +155.000€ ;
- L'augmentation du SMIC : +4.000€.

#### **Chapitre 014 – Atténuation de produits :**

Ce chapitre correspond à la contribution de la ville au fonds de péréquation des ressources intercommunales (FPIC). Celle-ci a fortement augmenté en 2016 (BP 2016 : 37.000€ ; réalisé 2016 : 114.993€) et devrait se stabiliser en 2017 (l'enveloppe nationale reste figée à 1 milliard d'euros).

120.000€ ont été inscrits au budget 2017 afin d'anticiper la possibilité d'une légère augmentation (les territoires intercommunaux contributeurs dont le périmètre n'a pas été étendu au 1er janvier 2017 verront tout de même leur prélèvement progresser).

#### **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :**

Les autres charges de gestion courante sont composées principalement des contingents incendie, des participations aux différents syndicats, des indemnités des élus, de la participation au festival du château et à l'école Notre Dame et des subventions versées au CCAS ainsi qu'aux associations.

La participation au SDIS est inscrite au budget 2017 à hauteur de celle versée en 2015 et en 2016 soit 431.000€ (dans l'attente que le conseil d'administration du SDIS fixe de nouvelles modalités de calcul).

La participation à l'aire des gens du voyage est supprimée suite à la transmission de la compétence à l'intercommunalité (participation déduite en recettes de l'attribution de compensation perçue par la commune).

Les subventions aux associations sont réduites de 10% par rapport à 2016.

La subvention au CCAS est fixée à 264.000€ contre 280.000€ au BP 2016. Cette diminution de 16.000€ est compensée par de nouvelles subventions perçues par le CCAS dans le cadre de la maison de services au public (35.000€). La subvention au CCAS n'a pas pu être diminuée du montant

équivalent aux nouvelles participations en raison de la forte augmentation des charges de personnel du CCAS.

Les indemnités + charges des élus sont évaluées à 185.000€ en 2017 (182.000€ au BP 2016). Cette légère hausse est due à l'augmentation du point d'indice et des cotisations.

#### **Chapitre 66 – Charges financières :**

Les charges financières sont composées principalement du remboursement des intérêts des emprunts contractés par la commune.

#### **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :**

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle pour d'éventuels titres à annuler. Ce chapitre comprenait auparavant les classes transplantées. Celles-ci ont été supprimées suite aux restrictions budgétaires imposées en 2017.

#### **Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement :**

Grâce à l'affectation de l'excédent de 2016 pour 1.203.468,13€ et à une maîtrise des dépenses de fonctionnement, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 1.310.774€ au profit de la section d'investissement.

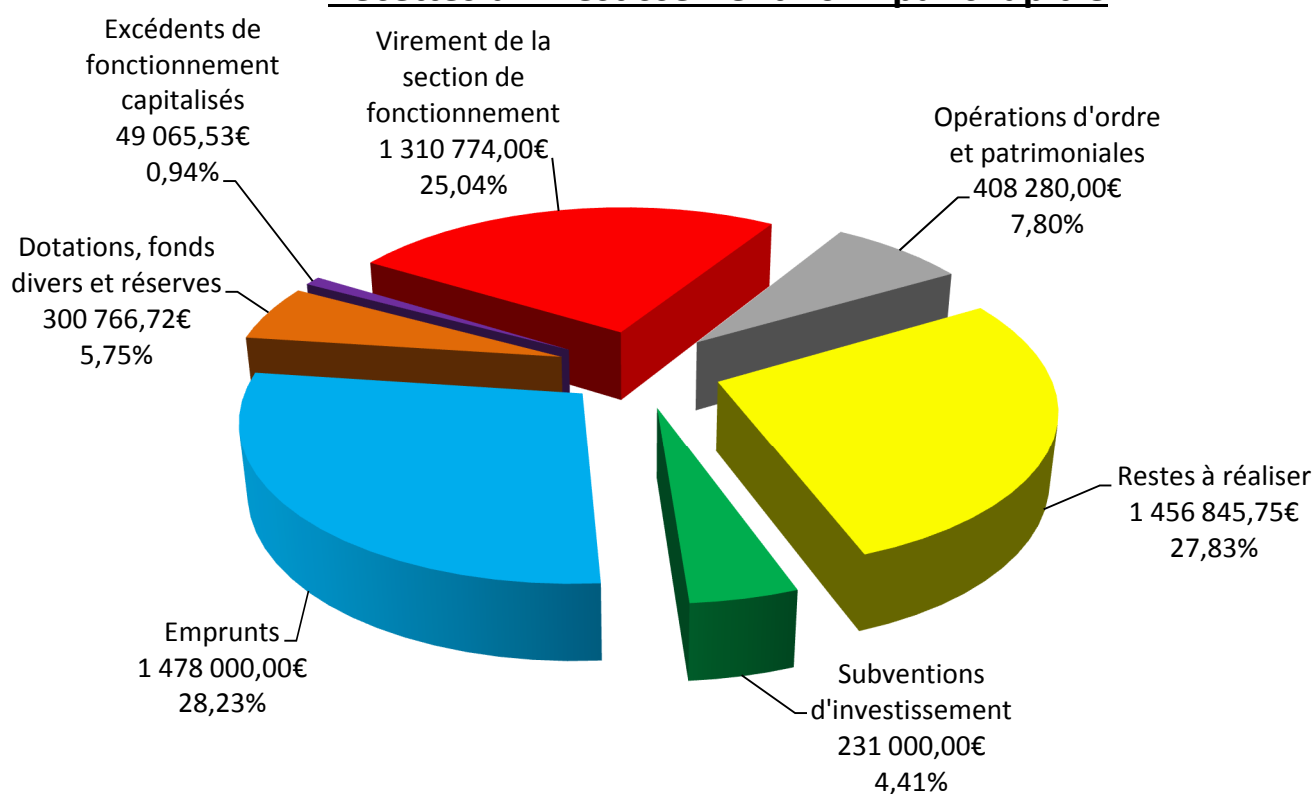
**Chapitre 042 – Opérations d'ordre** : Elles sont composées des diverses écritures d'amortissement.

### 3. SECTION D'INVESTISSEMENT

#### a. Recettes d'investissement

	BP 2016	BP 2017	Evolution en %
13 Subventions d'investissement	368 300,00 €	231 000,00 €	-37,28%
16 Emprunts	1 946 000,00 €	1 478 000,00 €	-24,05%
<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>2 314 300,00 €</b>	<b>1 709 000,00 €</b>	<b>-26,15%</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	420 578,42 €	300 766,72 €	-28,49%
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	241 951,56 €	49 065,53 €	-79,72%
<b>Total des recettes financières</b>	<b>662 529,98 €</b>	<b>349 832,25 €</b>	<b>-47,20%</b>
<b>Total recettes réelles</b>	<b>2 976 829,98 €</b>	<b>2 058 832,25 €</b>	<b>-30,84%</b>
<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>543 562,00 €</b>	<b>1 310 774,00 €</b>	<b>141,15%</b>
040 Opérations d'ordre	404 900,00 €	405 780,00 €	0,22%
041 Opérations patrimoniales	89 249,00 €	2 500,00 €	-97,20%
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 037 711,00 €</b>	<b>1 719 054,00 €</b>	<b>65,66%</b>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>61 545,75 €</b>	<b>1 456 845,75 €</b>	<b>2267,09%</b>
<b>001 Solde d'investissement reporté</b>	<b>64 247,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-</b>
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>4 140 334,00 €</b>	<b>5 234 732,00 €</b>	<b>26,43%</b>

#### Recettes d'investissement 2017 par chapitre



### **Chapitre 13 – Subventions d’investissement :**

Ce chapitre regroupe :

- Les subventions et fonds de concours accordés : 166.000€ (Conseil Départemental 2016 : 140.000€ pour l’urbanisation de la voirie communale + 26.000€ pour l’acquisition d’une parcelle aux Laugiers) ;
- Les amendes de police : 30.000€ ;
- Des participations pour l’achat et l’installation de containers enterrés : 35.000€.

Les subventions estimées ne peuvent être comptabilisées.

### **Chapitre 16 – Emprunts :**

1.478.000€ sont inscrits en emprunts. Toutefois, après déductions de certaines subventions estimées (348.000€) et de la cession du terrain de la Verte Vallée (estimation à 130.000€), l’emprunt ne devrait s’élever qu’à 1.000.000€. Dans le cas contraire, certains travaux devront être différés.

### **Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :**

Ce chapitre est composé de la taxe d’aménagement ainsi que du FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée). Celui-ci a pour objet la compensation par l’État aux collectivités locales, de la TVA acquittée sur leurs investissements de l’année précédente, sur la base d’un taux forfaitaire.

Le FCTVA est en nette diminution en 2017 en raison de la baisse des dépenses d’équipement en 2016 (1.559.987€ contre 1.992.305€ en 2015).

### **Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés :**

Il s’agit du besoin de financement de la section d’investissement de 2016 (y compris les restes à réaliser).

### **Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :**

Grâce à l’affectation de l’excédent de 2016 pour 1.203.468,13€ et à une diminution des dépenses de fonctionnement, la section de fonctionnement dégage un autofinancement de 1.310.774€ au profit de la section d’investissement.

### **Chapitre 040 – Opérations d’ordre :**

Ces opérations d’ordre sont composées des diverses écritures d’amortissement.

### **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :**

Les opérations patrimoniales en 2017 concernent :

- L’acquisition à l’euro symbolique du Passage Laureri ;
- L’acquisition gratuite d’une parcelle au chemin de la Tour.

Il s’agit d’une écriture comptable consistant à comptabiliser la valeur réelle de l’acquisition.

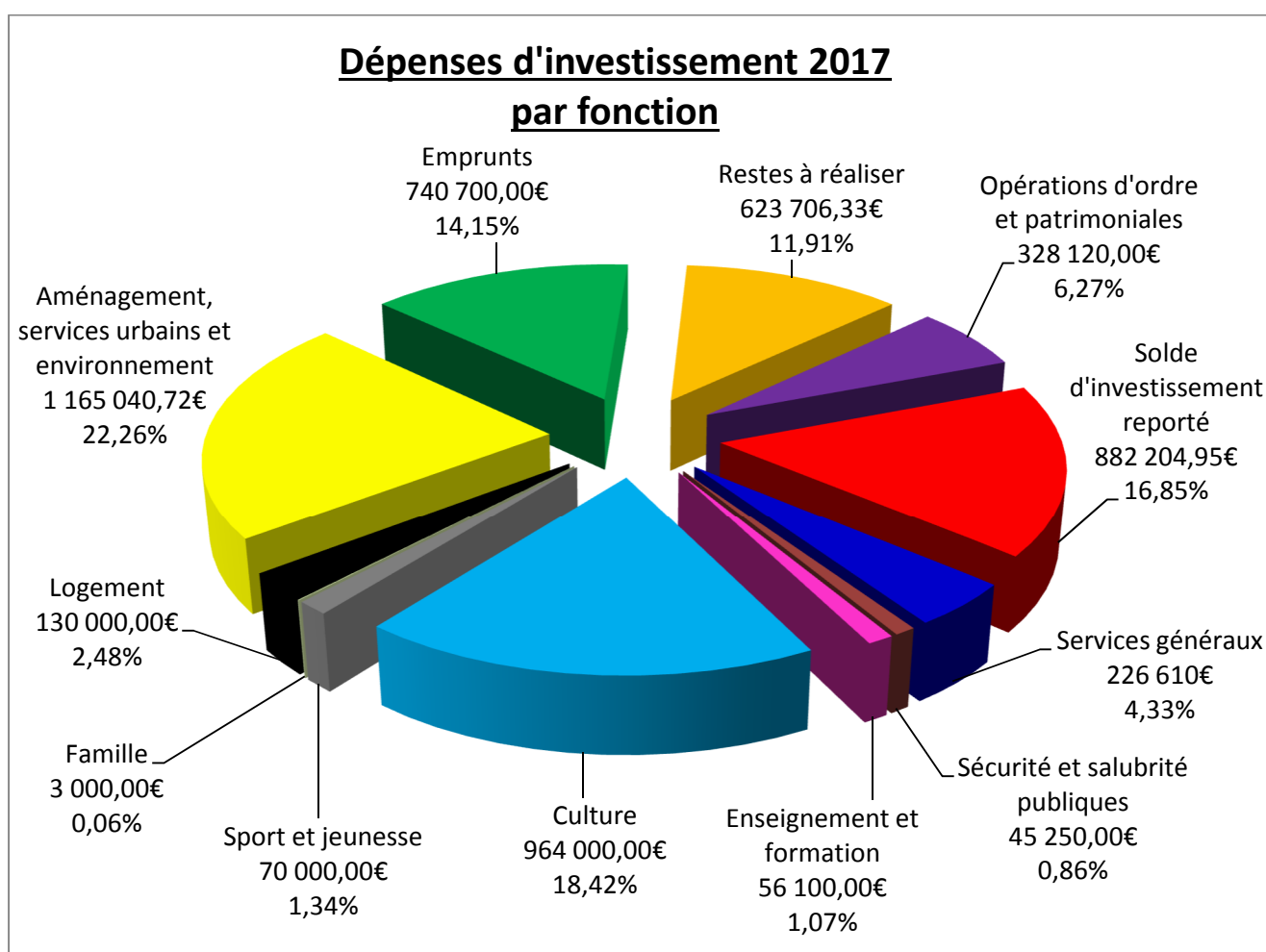
**Restes à réaliser :**

Les crédits inscrits en restes à réaliser correspondent à :

- L'emprunt 2016 : 800.000€ (contrat signé en 2016, fonds versés en 2017) ;
- La cession du centre de loisirs Molins au Logis Familial Varois : 600.000€ (compromis signé en novembre 2016 et acte définitif en janvier 2017) ;
- Diverses subventions d'investissement : 56.845,75€ (en attente du versement des différents organismes).

## b. Dépenses d'investissement

	BP 2016	BP 2017	Evolution en %
20 Immobilisation incorporelles	187 090,00 €	121 900,00 €	-34,84%
204 Subventions d'équipement versées	419 500,00 €	203 840,00 €	-51,41%
21 Immobilisations corporelles	291 070,00 €	544 160,00 €	86,95%
23 Immobilisations en cours	1 506 780,42 €	1 786 100,72 €	18,54%
Opérations d'équipement	200 000,00 €	4 000,00 €	-98,00%
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 604 440,42 €</b>	<b>2 660 000,72 €</b>	<b>2,13%</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00 €	0,00 €	-
16 Remboursement capital des emprunts	737 000,00 €	740 700,00 €	0,50%
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>747 000,00 €</b>	<b>740 700,00 €</b>	<b>-0,84%</b>
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 351 440,42 €</b>	<b>3 400 700,72 €</b>	<b>1,47%</b>
040 Opérations d'ordre	331 900,00 €	325 620,00 €	-1,89%
041 Opérations patrimoniales	89 249,00 €	2 500,00 €	-97,20%
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>421 149,00 €</b>	<b>328 120,00 €</b>	<b>-22,09%</b>
<b>001 Solde d'investissement reporté</b>	<b>0,00 €</b>	<b>882 204,95 €</b>	<b>-</b>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>367 744,58 €</b>	<b>623 706,33 €</b>	<b>69,60%</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>4 140 334,00 €</b>	<b>5 234 732,00 €</b>	<b>26,43%</b>



Dans un contexte de plus en plus difficile, les économies réalisées en fonctionnement en 2016, ainsi que les restrictions budgétaires mises en place en fonctionnement en 2017, permettront de réaliser un programme d'investissement légèrement supérieur à celui prévu en 2016 (2.660.000€ + 623 706,33€ de restes à réaliser).

Les crédits seront affectés de la façon suivante :

#### **Moyens et équipements :**

- Matériel informatique (logiciels, PC, traceur etc.) : 118.800€
- Sécurisation des données informatiques : 25.000€
- Audit –infrastructure téléphonie : 5.000€
- Cuisine centrale - véhicule (remplacement caisse isotherme) : 18.000€
- Cuisine centrale - matériel : 15.100€
- Mobilier divers (écoles, crèche, mairie) : 8.640€
- Mairie et services techniques – matériel : 35.330€
- Espaces verts – matériel : 33.000€
- Garage – matériel : 7.640€
- Police municipale – matériel (détecteurs de métaux, éthylotest électronique, gilets pare-balles : 2.950€

#### **Cadre de vie :**

- Vidéo-protection : 30.000€
- Containers enterrés Molins : 28.000€
- Aménagement urbain (panneaux de signalisation, mobilier urbain etc.) : 39.200€
- Extension du cimetière (étude) : 5.000€

#### **Travaux bâtiments :**

- Centre de loisirs - mise aux normes d'accessibilité + étude agrandissement : 44.500€
- Salle des fêtes (réhabilitation) : 960.000€
- Tennis (réfection de deux courts + réparation toiture) : 30.000€
- Solde du programme Pôle Administratif et culturel : 4.000€
- Travaux bâtiments divers : 19.000€

#### **Travaux voies et réseaux :**

- Pluvial - avaloir rue de la République : 30.000€
- Avenue du 6<sup>ème</sup> RTS – extension du réseau ERDF : 38.600€
- Fillols / Pachiquous – trottoirs et piétonniers : 380.000€
- Avenue de la Liberté – requalification : 168.000€
- Avenue Marcel Pagnol – Parking/ralentisseur/éclairage public : 60.000€
- Carrefour de la Diligence – modification : 15.000€
- Divers voirie (montée de la Perouard, traçage avenue Charleux etc.) : 15.400€

### **Acquisitions :**

- Acquisitions foncières diverses : 130.000€
- Acquisition du local commercial de la Presse : 130.000€
- Alignements divers : 15.000€

### **Participations :**

- OPAH – subventions travaux : 73.840€
- Participations façades : 10.000€
- Symielec- enfouissement des réseaux rue Pierre Curie : 120.000€

### **Divers - urbanisme :**

- Enquêtes publiques (révision du PLU + schéma hydraulique) : 15.000€
- Règlement local de publicité : 25.000€
- Attribution concession les Laugiers : 5.000€

### **Chapitre 16 – Emprunts :**

Le remboursement du capital des emprunts de la commune est stable.

### **Chapitre 040 – Opérations d'ordre :**

Ces opérations d'ordre sont composées des diverses écritures d'amortissement.

### **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :**

Les opérations patrimoniales en 2017 concernent l'acquisition à l'euro symbolique du passage Laureri ainsi que l'acquisition gratuite d'une parcelle au chemin de la tour. Il s'agit d'une écriture comptable consistant à comptabiliser la valeur réelle de l'acquisition.

### **Restes à réaliser :**

Les dépenses d'équipement n'ayant pu être réalisées ou mandatées en 2016 sont :

- Participation à l'aire des gens du voyage : 42.647€
- Aménagement (subventions façades, étude les Laugiers Sud, OPAH, création de la ZAC) : 231.210,40€
- Achats et matériels divers : 61.667,62€
- Travaux – bâtiments : 5.997,60€
- Travaux – voirie : 250.183.72€
- Acquisitions : 31.999,99€

### **Chapitre 001 – Solde d'investissement reporté :**

Il s'agit du déficit de la section d'investissement cumulé de l'exercice 2016, reporté sur l'exercice 2017 (hors restes à réaliser). Le solde d'investissement reporté est négatif en 2016 en raison d'importants restes à réaliser en recettes d'investissement.



#### 4. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	<b>BP 2016</b>	<b>BP 2017</b>	<b>Ecart</b>
Recettes réelles de fonctionnement (dont travaux en régie)	13 726 615	13 463 651	-262 965
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette)	12 892 012	12 744 295	-147 717
<b>Marge brute</b>	<b>834 603</b>	<b>719 356</b>	<b>-115 248</b>
Remboursement des intérêts de la dette	331 300	305 000	-26 300
<b>Epargne brute</b>	<b>503 303</b>	<b>414 356</b>	<b>-88 948</b>
Remboursement du capital de la dette	737 000	740 700	3 700
<b>Epargne nette</b>	<b>-233 697</b>	<b>-326 344</b>	<b>-92 648</b>

Malgré les efforts de réductions faites sur les dépenses de fonctionnement, le budget primitif 2017 présente une épargne nette négative de -326.344€. Ceci est la conséquence directe de la diminution des recettes réelles de fonctionnement.

Le BP 2016 présentait déjà une épargne nette négative de -233.697€. Toutefois la situation s'est nettement améliorée en cours d'année, puisque le compte administratif 2016 devrait présenter une épargne positive évaluée à +437.411€.

# BUDGET ASSAINISSEMENT

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

### FONCTIONNEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits de fonctionnement votés au titre du budget 2017	603 910,00	147 340,14
+		+	+
Reports	002 Résultat de fonctionnement 2016	0,00	456 569,86
=		=	=
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>603 910,00</b>	<b>603 910,00</b>

### INVESTISSEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits d'investissement votés au titre du budget 2017 (y compris le compte 1068)	667 910,05	1 043 937,00
+		+	+
Reports	Restes à réaliser 2016	327 096,18	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement 2016	48 930,77	0,00
=		=	=
<b>Total section d'investissement</b>		<b>1 043 937,00</b>	<b>1 043 937,00</b>

### TOTAL

<b>Total du budget</b>		<b>1 647 847,00</b>	<b>1 647 847,00</b>
------------------------	--	---------------------	---------------------

## DEPENSES D'EQUIPEMENT PREVUES

- Schéma directeur (étude) : 40.000€
- Création d'un réseau chemin des Lingoustes (étude) : 5.000€
- Réparation du réseau avenue des Aiguiers (études + travaux) : 55.000€
- Réfection du réseau rue Gabriel Péri : 60.000€
- Réfection du réseau rue Pierre Curie : 190.000€
- Réfection du réseau allée des Troènes + Enclos : 50.000€
- Remplacement du réseau avenue de l'Herminier : 70.000€
- Recherche des eaux parasites : 30.000€

## FONCTIONNEMENT

La surtaxe communale inscrite au budget 2017 est estimée à 140.000€. Le montant de la surtaxe communale reste identique aux exercices antérieurs et s'élève à 0,30€/m<sup>3</sup>.

Le budget annexe de l'assainissement sera transféré à l'intercommunalité au 1er janvier 2018.

# BUDGET EAU

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2017

### FONCTIONNEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits de fonctionnement votés au titre du budget 2017	1 465 902,00	316 010,79
+		+	+
Reports	002 Résultat de fonctionnement 2016	0,00	1 149 891,21
=		=	=
<b>Total section de fonctionnement</b>		<b>1 465 902,00</b>	<b>1 465 902,00</b>

### INVESTISSEMENT

		Dépenses	Recettes
Votés	Crédits d'investissement votés au titre du budget 2017 (y compris le compte 1068)	1 488 503,39	1 841 038,00
+		+	+
Reports	Restes à réaliser 2016	191 718,70	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement 2016	160 815,91	0,00
=		=	=
<b>Total section d'investissement</b>		<b>1 841 038,00</b>	<b>1 841 038,00</b>

### TOTAL

<b>Total du budget</b>		<b>3 306 940,00</b>	<b>3 306 940,00</b>
------------------------	--	---------------------	---------------------

## DEPENSES D'EQUIPEMENT PREVUES

- Réservoir Ma Verte Vallée (étude + travaux) : 40.000€
- Protection du puits des Sénès : 180.000€
- Réfection du réseau rue Pierre Curie : 20.000€
- Remplacement du réseau montée des Terres rouges : 20.000€
- Connaissance patrimoniale (étude) : 100.000€

## FONCTIONNEMENT

La surtaxe communale inscrite au budget 2017 est estimée à 300.000€. Le montant de la surtaxe communale reste identique à 2016 et s'élève à 0,56€/m<sup>3</sup>.

Le budget annexe de l'eau sera transféré à l'intercommunalité au 1er janvier 2020.